## Comité Syndical du 06 04 06

## **Objet: Action Economie**

Monsieur le Président informe l'Assemblée qu'il est indiqué par Charte de Développement qu'une des vocations du Pays est de contribuer au développement économique du territoire.

Le Contrat de Pays prévoit :

- un volet Emploi : observatoire territorial et actions en faveur de l'emploi,
- un volet économique, basé sur la définition d'un schéma local de développement économique : infrastructures, ingénierie d'accompagnement technique, administratif et financier des entreprises de développement économique.

Concernant l'emploi, le Pays se propose d'engager un programme d'actions sur les métiers et la pluriactivité : sensibilisation des employeurs, aide à la création d'entreprises dans le domaine de la pluriactivité, soutien à l'émergence de nouveaux métiers.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération s'élève à 123.667 €, pour lequel les cofinancements suivants pourraient être sollicités :

-	Conseil Régional	31.400 €
-	Conseil Général	6.600€
-	Europe (Leader)	14.934 €
-	Régie de Développement Local	46.000 €
-	Autofinancement	24.733 €

## selon le détail suivant :

	Total	Europe	Région	Département	Autres	Autofinancement
Accompagnement PME	78 000		16 400		46 000	15 600
Schéma Activités économiques	45 667	14 934	15 000	6 600		9 133
TOTAL	123 667	14 934	31 400	6 600	46 000	24 733

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de se prononcer sur l'engagement du programme d'actions sur les métiers et la pluriactivité.

Ouï l'exposé de Monsieur le Président, à l'unanimité, le Comité Syndical se prononce favorablement sur le principe de la maîtrise d'ouvrage de ces opérations par le Syndicat Mixte, l'autoriser à déposer des dossiers de demande de subvention auprès des organismes co-financeurs et à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Béziers, le 06 avril 2006.

Le Président Francis BOUTES

Reçu en Sous-Préfecture De Béziers Le 24 avril 2006